

et d'orge a augmenté sensiblement. Il y a eu, il est vrai, une légère accélération des ventes d'orge depuis, mais il y a quand même de forts excédents de ces deux céréales.

• (9.40 p.m.)

Il suffit de lire les chiffres de production des dix dernières années pour comprendre que nos agriculteurs ont sans doute résolu les problèmes de la production. Cependant, lorsque nous étudions les problèmes de la vente, des transports et de la distribution auxquels le gouvernement devrait s'intéresser de près, nous constatons que nous sortons à peine de l'époque de la diligence. Nous étions bâillonnés au début par l'inflexible politique de commercialisation du gouvernement actuel qui a insisté sur le maintien du prix de l'AIC longtemps après son abandon par nos concurrents. L'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne réclament depuis six ans une teneur en protéines garantie, mais nous nous contentons de poursuivre une méthode de classement vieille d'au moins 30 ans.

Cette attitude désinvolte envers les désirs de nos clients, ainsi que la décision de bloquer le prix du blé sur un marché d'acheteurs a contribué à nous faire perdre des contrats de vente sur les marchés traditionnels. Aux époques les plus favorables, le prix et la qualité de nos produits doivent être concurrentiels, mais s'il y a des excédents, nous ne pouvons certes pas nous montrer inflexibles.

Voici un article récent du *Globe and Mail* sur notre système de classement:

Le Canada a perdu des contrats de vente de blé sur le marché de Londres pour des raisons de qualité et de prix, d'après l'opinion générale des négociants et des minotiers... Une délégation de la Commission du blé a passé près d'une semaine à Londres pour évaluer les perspectives du marché qui comptent traditionnellement parmi les meilleures du Canada, mais qui se dégradent depuis huit ans.

Les conversations avec les clients et les minotiers ont fait ressortir essentiellement que le programme canadien d'exportation du blé ne correspond plus à l'évolution de la demande sur le marché en question.

Résultat: nos concurrents—l'Union soviétique et l'Australie ont vendu du blé de meilleure qualité à des prix inférieurs aux nôtres. Les ventes de blé canadien ont subi une baisse, qui n'est cependant pas énorme.

Voici l'explication qu'on a donnée du phénomène:

On a durement reproché au Canada d'être le principal responsable des pressions exercées pour maintenir les prix AIC anormalement élevés. En 1967, la Commission du blé était bloquée par ces prix anormaux car, pour des raisons politiques, on avait fixé des chiffres trop élevés pour les paiements aux agriculteurs.

Nos cultivateurs ont certes prouvé qu'ils peuvent produire efficacement des récoltes

très diverses. La production agricole s'est accrue de plus de 50 p. 100 ces 20 dernières années et cet exploit a été réalisé par une main-d'œuvre agricole qui a diminué de moitié pendant la même période. Hélas, notre système de commercialisation et de distribution n'a pas réussi à suivre ce rythme accru de production. Il a très peu changé ces 20 dernières années. Même si nos concurrents ont adopté comme critère de classement la teneur en protéine, nous vendons toujours au boisseau et à la couleure.

Il faut répondre aux besoins de nos clients, et nous le pouvons, car nous produisons encore le meilleur blé au monde. Nous devons mettre à jour nos méthodes de classement et moderniser notre système de distribution, y compris nos installations portuaires, en particulier sur le littoral de l'Ouest. Il faut trouver une solution aux problèmes ouvriers qui ont entravé l'envoi de céréales aux pays acheteurs. Enfin, nous devons redoubler d'efforts pour vaincre la concurrence. Nous devons réussir à vendre. Ce sont des initiatives qu'il faut prendre aussitôt que possible si l'agriculture doit profiter des avantages d'une société d'abondance.

En toute justice, j'ajouterai que le programme du ministre n'est pas sans offrir quelques compensations. Il va procurer de l'emploi à une armée d'inspecteurs qui devront vérifier les emblavures et les terres en jachère pendant l'été sur le registre des contingents. Ce sera peut-être utile à certains grands cultivateurs qui toucheront le maximum pour la jachère d'été ce qui leur permettra de doubler leur production l'année suivante. Mais cela ne parviendra guère à remédier au problème financier du cultivateur moyen dont la production des récoltes est plus diversifiée, surtout dans les régions où on a déjà réduit de 26 p. 100 l'année dernière la production de blé.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, dans les quelques minutes qui restent avant l'heure habituelle de l'ajournement, j'aimerais faire une chose que l'opposition m'empêche souvent de faire, c'est-à-dire un discours tout à fait dépourvu d'esprit de parti...

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Olson: ...pour faire un exposé des mesures prises juqu'ici et de celles que nous comptons prendre en vue de renseigner le mieux possible les intéressés, nommément les détenteurs de permis dans la région désignée aux termes de la Commission canadienne du blé. Je devrais peut-être me rapporter à la position prise vendredi dernier lorsqu'une annonce a été faite à la Chambre. Je